T.N.-O.
Franc parler
Territoire et autonomie gouvernementale
MARS 2001

Transfert des pouvoirs

Pour appuyer le développement économique, social et politique des Territoires du Nord-Ouest

Nous parlons de transfert des pouvoirs depuis 30 ans, et nous avons fait des progrès marqués. Alors, pourquoi parler de transfert des pouvoirs encore aujourd'hui?

D'abord, la notion de transfert des pouvoirs a changé.

Au départ, quand nous parlions de transfert des pouvoirs, on parlait avant tout de transférer des responsabilités du gouvernement fédéral au gouvernement territorial. Nous avons connu diverses expériences au cours des 30 dernières années, avec le transfert des compétences relatives aux ressources forestières, aux services de santé et aux services d'aéroports, pour n'en nommer que quelques-unes. S'il est une chose sur laquelle nous pouvons tous nous entendre, c'est que l'exercice des pouvoirs devrait refléter les priorités des résidants du Nord, notamment bien sûr, les Autochtones.

Pour le Canada aujourd'hui, le transfert des pouvoirs signifie le transfert des responsabilités aux gouvernements territorial et autochtones. Nous reconnaissons en outre que cette relation moderne de gouvernement à gouvernement à gouvernement doit s'ajouter aux autres négociations qui ont lieu ici, sur les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale.

Nous avons encore du pain sur la planche. Le Canada reconnaît le fait que les négociations sur le transfert de l'autorité politique et fiscale au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest en ce qui concerne la gestion des ressources de l'État et les revenus inhérents serviront les intérêts à long terme des résidants du Nord. D'ailleurs, des terres ont déjà été transférées à des groupes autochtones distincts dans le cadre d'ententes sur le règlement de la revendication territoriale.

Toutefois, le gros des zones de ressources éventuelles des Territoires du Nord-Ouest demeure sous l'autorité du gouvernement fédéral, contrairement à d'autres régions du pays riches en ressources naturelles, où l'autorité politique et fiscale appartient aux provinces.

Le transfert de la gestion et du contrôle des terres et des ressources aux gouvernements nordiques signifierait que les avantages du développement, comme les redevances, demeureraient dans la région au lieu de profiter au Canada, comme c'est le cas présentement. Un tel changement dans le mouvement des revenus non seulement entraînerait des fonds supplémentaires pour les gouvernements nordiques, mais viendrait de surcroît renforcer la relation entre l'industrie et les résidants du Nord.

le ministre des Affaires indiennes et du Nord, Robert Nault, lors d'une précédente visite dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Canada est sérieux dans son intention de continuer à progresser sur le terrain du transfert des pouvoirs. Le pays, comme d'ailleurs le monde, est à l'affût pendant que des entreprises nationales et internationales prennent un intérêt réel à poursuivre l'exploitation des ressources naturelles dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est le moment ou jamais.

Dans cette édition...

Discussion libre avec Bob Overvold
Transfert des pouvoirs et partage
Vision
Sur Internet
"J'ai une question..."

Prochain forum intergouvernemental

L'an dernier, les dirigeants du Nord se sont entendus pour mettre sur pied un forum intergouvernemental afin de réunir les chefs autochtones et les représentants des gouvernements territorial et fédéral pour aborder les questions d'intérêt commun qui touchent l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest.

Au terme du premier forum intergouvernemental, qui a eu lieu en mai 2000, les gouvernements autochtones, territorial et fédéral se sont engagés à collaborer sur les points suivants :

- développement de pipelines; exploitation des ressources non renouvelables; développement économique;
- transfert des pouvoirs et structures d'exercice du pouvoir nécessaires pour rendre la chose possible;
- renforcement des capacités des gouvernements autochtones;
- élaboration de principes pour guider le processus applicable au forum intergouvernemental.

Les dirigeants du Nord songent déjà au deuxième forum intergouvernemental, prévu pour le printemps 2001. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord a fait savoir qu'il serait présent.

Canada

Discussion libre

Bob Overvold, directeur général régional du MAINC dans les Territoires du Nord-Ouest, a un point de vue bien à lui au sujet du transfert des pouvoirs. Depuis plus de 20 ans maintenant, il dirige des discussions à ce sujet pour toutes les parties, présentant les diverses perspectives : perspective autochtone, perspective territoriale, et maintenant, perspective fédérale.

Pourquoi le transfert des pouvoirs est-il essentiel pour l'avenir des Territoires du Nord-Ouest?

J'ai commencé à m'intéresser au transfert des pouvoirs il y a environ 20 ans. J'ai débuté en tant que négociateur en chef pour les nations dene et métis. Vers le début des années 80, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a commencé à parler au gouvernement fédéral au sujet d'une nouvelle tentative de transfert des pouvoirs. Lorsque les Dene et les Métis ont entrepris des négociations au sujet de leur revendication territoriale, ils ont toujours déclaré : « Nous ne parlons pas seulement d'une entente sur le règlement de la revendication territoriale, nous parlons d'autonomie gouvernementale. » C'est de là qu'est venue l'expression « Denendeh » à cette époque, parce que nous voulions créer notre propre gouvernement. Mais à cette époque, le Canada ne s'était pas encore muni d'une politique pour négocier l'autonomie gouvernementale. Nous avons malgré tout pu en venir à un protocole d'entente avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, décrivant la participation des Dene et des Métis.

Nous avons progressé, soit, mais les discussions au sujet du transfert des pouvoirs ont souvent donné lieu à des luttes. J'ai quitté les nations dene et métis pour travailler pour le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, à titre de sous-ministre des Affaires autochtones et des Affaires intergouvernementales. À la fin des années 80 et au début des années 90, je dirigeais de nouveau des discussions sur le transfert des pouvoirs, mais cette fois pour le gouvernement territorial.

Pour certains, le transfert des pouvoirs est une panacée qui résoudra tous les problèmes fiscaux, les manques à gagner du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, et autres. Ce ne sera pas le cas, mais cela aidera certainement les Territoires du Nord-Ouest à devenir plus autosuffisants et moins dépendants des autres gouvernements. Le transfert des pouvoirs constitue une étape essentielle pour que les résidants du Nord obtiennent le contrôle des ressources nordiques.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a déjà obtenu un certain nombre de responsabilités et de compétences, comme la santé et l'éducation. Quels autres pouvoirs pourraient encore être transférés, à votre avis?

La majorité des gens ne le reconnaissent pas, mais bon nombre de pouvoirs ont déjà été transférés. Citons notamment les domaines des ressources forestières, de l'éducation, des aéroports, de la santé, et d'autres encore comme les fonctions du solliciteur général.

En ce qui concerne les pouvoirs qu'il reste à transférer, il ne faut pas oublier que nous avons, dans les Territoires du Nord-Ouest, une quantité incroyable de ressources : huile et gaz, diamant. Ces pouvoirs appartiennent toujours au MAINC, dans le cadre du Programme des affaires du Nord. Il s'agit donc d'un enjeu important. Le MAINC gère toujours les terres publiques. Le Canada, par exemple, détient toute l'autorité législative en ce qui concerne les régimes de redevances pour l'industrie, la fiscalité des entreprises, etc. Lorsque l'industrie désire faire de la prospection, ce ne sont pas les gouvernements du Nord qui les y autorisent, cela demeure la responsabilité du MAINC.

Quels sont donc les grands défis que nous avons à relever?

Nous avons encore des défis à relever, mais les choses seront certainement plus faciles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient il y a cinq, dix, voire 20 ans. Nous comprenons mieux maintenant, dans les Territoires du Nord-Ouest, où nous nous dirigeons. La majorité des régions sont en bonne voie de conclure des ententes territoriales et d'obtenir leur autonomie gouvernementale. On compte aujourd'hui trois revendications territoriales réglées, et l'entente avec les Dogribs, qui prévoit l'autonomie gouvernementale, est imminente. Le Canada s'est doté d'une politique sur le droit inhérent et reconnaît le fait qu'il y aura un gouvernement autonome. Quand on a un gouvernement autonome, on possède l'autorité législative dans certains domaines.

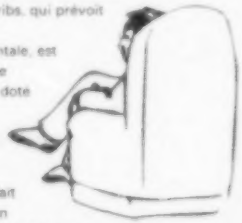

Je crois que toutes les parties en présence commencent à comprendre que nous avons une meilleure vision commune de la direction que nous suivons; les groupes autochtones sont donc enclins à écouter, à explorer les possibilités qu'offre le transfert des pouvoirs. Le fait que toutes les revendications territoriales n'aient pas encore été réglées, et que les discussions sur l'autonomie gouvernementale n'aient pas toutes abouti poussera certains groupes à avancer avec une extrême prudence. Et ce, particulièrement quand viendra le moment d'entreprendre des négociations officielles à propos du transfert des pouvoirs. Dans l'ensemble, toutefois, les choses sont plus claires. Il y a moins d'inconnues.

Alors, le Canada est-il prêt à négocier le partage des revenus tirés des ressources, dans le cadre du transfert des pouvoirs?

Je crois que le Canada est prêt à explorer cette avenue. Lors de sa visite en décembre, le ministre Robert Nault a déclaré que si les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et autochtones l'abordaient à l'occasion du prochain forum intergouvernemental pour lui présenter quelques positions

avec Bob Overvold au sujet du transfert des pouvoirs

Bob Overvold, directeur général régional, exprime son opinion sur le transfert des pouvoirs.

générales, et s'ils affirmaient qu'ils veulent partager les revenus, que c'est la direction qu'ils veulent donner aux négociations au sujet des responsabilités et des programmes, et si le ministre Nault croit que leur proposition est sensée, alors il sera prêt à se présenter devant le Cabinet pour obtenir le mandat de négocier le transfert des pouvoirs.

Est-ce à dire que nous en venons à une entente sur la manière de négocier le transfert des pouvoirs?

Oui, tel était l'entente au moment de la visite du ministre Nault en décembre. Le premier ministre a dit en substance qu'il y avait des questions, en ce qui concerne l'économie, ou, en d'autres termes, en ce qui concerne le partage des revenus, que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest voulait régler au sommet autochtone d'abord. On prévoyait pouvoir le faire en mars. Ensuite, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le sommet autochtone aimeraient rencontrer le ministre Nault encore une fois, et peut-être en venir à une entente partagée. Le ministre Nault pourrait ensuite se présenter au Cabinet fort de cette entente pour obtenir le mandat de négocier le transfert des pouvoirs. C'est ce que nous visons.

À votre avis, comment le transfert des pouvoirs s'inscrit-il dans l'esprit des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale?

Encore une fois, ce qui est négocié dans le cadre du transfert des pouvoirs doit s'ajouter à ce qui a été négocié jusqu'à maintenant dans le cadre des revendications territoriales, ainsi que dans le cadre des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Parce que nous parlons d'exercice du pouvoir, nous parlons d'autorité législative. Il est donc impossible de négocier quoi que ce soit à propos du transfert des pouvoirs, en termes d'autorité législative, qui ne s'intègre pas à ce qui est négocié, par exemple, à propos du delta de Beaufort et des Dogribs.

N'est-il pas déjà question de partage des revenus tirés des ressources dans certaines ententes sur les revendications territoriales?

Bien, l'accord sur la revendication territoriale concernant le Sahtu, par exemple, prévoit une petite part de certains des revenus qui vont pour l'instant au Canada. Mais ce n'est qu'une mince part. À défaut d'autres termes, disons qu'il s'agit plutôt d'argent privé, qui ne saurait financer des programmes gouvernementaux dans le cadre d'ententes finales sur l'autonomie gouvernementale. Cet argent permet plutôt aux bénéficiaires d'atteindre des objectifs économiques, ou de financer les projets privés de leur choix.

Dans le cadre du transfert des pouvoirs, quand on parle de partage des revenus tirés des ressources, on parle d'une meilleure part, qui serait donnée aux gouvernements du Nord pour des motifs publics, pour financer des programmes et des services publics.

Quel est donc votre propre point de vue sur le transfert des pouvoirs?

Je crois que nous avons fait de grands pas dans le Nord, en définissant la position que nous voulons occuper dans 10 ou 20 ans, après le transfert des pouvoirs.

À mon avis, il y a encore du scepticisme chez certains groupes autochtones qui doutent que les gouvernements territorial et fédéral veuillent vraiment se diriger vers le transfert des pouvoirs et le partage des revenus tirés des ressources. Ce ne sont peut-être que des mots. Il y a donc du scepticisme.

Je crois que je peux jouer un rôle important, étant donné que j'ai oeuvré pour toutes les parties maintenant. Je crois que j'ai un point de vue unique. Certains ont dit : « Oh, vous le traître, comment pouvez-vous vous ranger de ce côté? » Je leur réponds que je vais là d'où je viens. Je travaille pour le Nord. Seulement, pour l'instant, je le fais au sein du gouvernement fédéral, ou territorial.

Je crois que je connais bien le chemin parcouru par chacun des groupes. C'est pourquoi je peux parler avec une certaine autorité lorsque je dis : « Regardez, c'est ce qu'il faut pour le Nord. Voilà ce que nous voulons faire. Cela s'inscrit dans l'esprit de ce que nous avons toujours voulu faire en négociant les revendications territoriales. »

Depuis plus de 20 ans, les résidants du Nord affirment que le premier objectif est l'autonomie gouvernementale. Nous voulons mener nos propres affaires. Nous ne voulons pas dépendre des autres pour avoir l'argent dont nous avons besoin pour appliquer nos propres programmes. Et bien, voici une façon d'y parvenir. Le transfert des pouvoirs, en lui-même, ne suffira pas. Il s'inscrit dans un ensemble d'éléments : les revendications territoriales, les ententes d'autonomie gouvernementale que l'on négocie, toute nouvelle forme de gouvernement que nous négocions, que ce soit à l'échelon régional ou territorial.

Le transfert donnera du mordant à l'exercice du pouvoir. C'est ce que le gouvernement territorial a dit qu'il voulait. Les Territoires du Nord-Ouest ont un gouvernement, mais qui dépend de quelqu'un d'autre. Si la capacité de faire des lois au sujet du territoire, des ressources et de l'environnement lui était transférée, cela lui donnerait des munitions économiques. Il en irait de même pour les gouvernements régionaux autochtones. S'ils avaient leur part du pouvoir, et s'ils étaient partie prenante à toute entente sur le transfert des pouvoirs, ils pourraient exercer leur pouvoir avec beaucoup plus de force.

Comme je l'ai déjà dit, le transfert des pouvoirs n'est pas une panacée, mais il nous permettra de progresser grandement et d'obtenir les revenus supplémentaires dont nous avons besoin pour administrer nos propres affaires. C'est ce que les résidents du Nord réclament depuis des années.

Bob Overvold est un membre clé de l'équipe fédérale qui oeuvre sur le transfert des pouvoirs. Il participera, au nom du Canada, au prochain forum intergouvernemental.

Transfert des pouvoirs et partage des revenus tirés des ressources passer de l'intérêt à l'action

Transfert des pouvoirs et partage des revenus tirés des ressources vont de pair. Le développement durable des ressources représente, pour les gouvernements du Nord, une source potentielle de revenus intéressante.

Les dirigeants du Nord ont aussi clairement exprimé leur désir d'établir une nouvelle relation avec le gouvernement fédéral en matière de partage des revenus tirés des ressources, relation qui, à long terme, réduira la dépendance du Nord sur les paiements de transfert fédéraux.

Bien que les revenus actuels des Territoires du Nord-Ouest ne correspondent qu'à une fraction du coût des programmes et des services gouvernementaux, le potentiel de notre territoire en matière d'exploitation minière et d'exploitation de l'huile et du gaz peut se révéler une source considérable de revenus pour l'avenir.

Le Canada reconnaît que l'amélioration de la relation actuelle en matière de partage des revenus tirés des ressources est un élément important pour le développement politique et économique des Territoires du Nord-Ouest.

Ce que le Canada vise, c'est un mode d'approche intégré dans ce domaine, qui fera en sorte que tous les résidants du Nord profitent de l'exploitation des ressources. Cela comprend l'accès aux emplois, l'investissement et autres perspectives qu'entraîne le développement.

Au moyen des discussions qui auront lieu pendant le prochain forum intergouvernemental, le Canada est prêt à collaborer avec les dirigeants du Nord pour faire du partage des revenus tirés des ressources une réalité, grâce au transfert des pouvoirs.

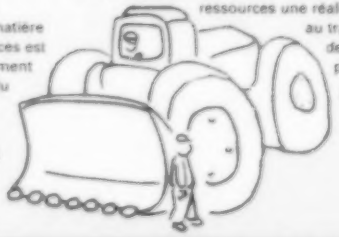

NOTRE Vision

Le bureau du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien de la région des Territoires du Nord-Ouest est un partenaire respecté de ce territoire vigoureux et sain.

Nous visons :

- **établir des liens efficaces avec les Autochtones caractérisés par le respect;**
- **créer des opportunités pour tous les résidants du Nord;**
- **exploiter les ressources de façon responsable dans des écosystèmes sains;**
- **nous assurer que ce sont les résidants de la région qui gèrent les ressources du Nord;**
- **établir des partenariats avec des gouvernements du Nord réceptifs et responsables;**
- **créer des initiatives nationales représentant les intérêts des résidants du Nord.**

Dans le numéro précédent de *Francparler*, lainée Elise Liske n'a pas été identifiée correctement. Nous regrettons tout inconvénient que notre erreur aurait pû lui causer.

Sur Internet

Pour plus d'information, visitez les pages Web suivantes :

Renseignements généraux sur les programmes et services du gouvernement du Canada :
Page d'accueil du gouvernement du Canada:
www.gc.ca

Franc parler est aussi diffusé sur Internet en français et en anglais :
Page d'accueil du MAINC :
www.inac.gc.ca/nt/pt/index_f.html

Vous trouverez le texte de diverses ententes concernant les revendications à l'adresse suivante :
Page du MAINC :
www.inac.gc.ca/pr/agr/index_f.html

Q. *En quoi le transfert des pouvoirs s'inscrit-il dans l'esprit des revendications territoriales et de l'autonomie gouvernementale?*

A. Le transfert des pouvoirs se veut un complément aux revendications territoriales et à l'autonomie gouvernementale. De nombreux enjeux concernent toutes les tables de négociations et ont, à n'en pas douter, des répercussions sur tous les gouvernements et tous les résidants du Nord. On a[illegible] à la naissance d'un consensus à l'[illegible] les enjeux qui touchent l'ensemble du t[illegible]oire comme le transfert des pouvoirs et le [illegible] revenus tirés des ressources, sont [illegible] sujets [illegible]s qu'il faudra aborder à l'occasion du prochain forum intergouvernemental.

Avez-vous des questions sur les négociations entourant les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale dans les T.N.-O.? Veuillez vous contacter à l'adresse ci-dessous.

Franc parler a pour but de diffuser de l'information générale sur différentes questions liées aux revendications territoriales et à l'autonomie gouvernementale. Il ne s'agit pas d'une publication à caractère légal.

Vos questions et vos commentaires sont les bienvenus!

Adressez-les à :

Melissa Cousins/Caroline Dennill
Communications MAINC
C.p. 1500
Yellowknife (T.N.-O.) X1A 2R3
Tél: (867) 669-2576
Fax: (867) 669-2715
courriel: cousinam@inac.gc.ca
dennillc@inac.gc.ca

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2000
http://www.inac.gc.ca

QS-Y137-000-FF-A1
No de catalogue R72-284/2000F
ISBN 0-662-84353-3

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada

Also available in English under the title ***Plain Talk***.